



**Communiqué de presse**  
*pour diffusion immédiate*

## Colloque sur les logiciels libres dans l'enseignement supérieur



Laval, le 24 mars 2015 – L'Association pour le développement technologique en éducation (ADTE) tiendra son colloque annuel le **2 avril prochain de 8 h 30 à 16 h 30 au Collège Montmorency** à Laval. Lors de cet événement ouvert à tous, les participants auront l'occasion d'échanger et d'approfondir leurs connaissances sur l'utilisation des logiciels libres dans l'enseignement supérieur, grâce à des tables rondes, des essais de logiciels et des présentations par des invités chevronnés, dont le fondateur du logiciel libre, Richard Stallman, qui sera à distance, ainsi que de nombreux cadres, professeurs, professionnels et techniciens de l'ordre collégial et de l'ordre universitaire.

Parmi les activités au programme, l'on retrouve des ateliers de 30 minutes chacun pour découvrir une quinzaine de logiciels libres utilisés notamment pour le graphisme, le montage vidéo ainsi que l'enseignement des mathématiques et du génie civil. Une table ronde concerne également le logiciel libre *Moodle*. Il sera aussi possible de visiter le planétarium mobile du Collège Montmorency, contrôlé par le logiciel libre d'astronomie *Stellarium*. Enfin, les résultats du sondage sur les logiciels libres réalisé auprès des membres de l'ADTE seront dévoilés.

C'est donc une invitation à bénéficier d'une concentration d'expertise unique et peut-être, par la suite, d'utiliser un logiciel libre dans la pédagogie ou dans l'administration, ou d'en promouvoir l'utilisation. Information et inscription : [adte.ca](http://adte.ca)

L'Association pour le développement technologique en éducation remercie le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour le soutien financier accordé en vue de la tenue de ce colloque.

### À propos de l'ADTE

L'Association pour le développement technologique en éducation vise à promouvoir le logiciel libre dans l'enseignement supérieur. Elle regroupe 549 membres en provenance d'établissements collégiaux et universitaires, d'organismes et d'entreprises du libre.

-30-